



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Siège social de Canada Soccer, Ottawa, Ontario
20 septembre 2025, 9 h (HE)

Présent :

Peter Augruso, président et président du conseil d'administration
Paul-Claude Bérubé, vice-président
Brad Baker
Kelly Brown
Tony Delblond
Michael Downey
Stephanie Geosits
Dominique Grégoire
Orest Konowalchuk (par téléphone)
Tara Larsen
Terri Mattucci
Gayle Statton
Don Story
Davide Xausa
Kevin Blue, chef de la direction et secrétaire général

Aussi présents :

Timothy Hutzul, avocat général et secrétaire organisationnel
Erin Crowe, chef de l'exploitation et des finances
David Choinière (invité par le conseil d'administration)

1. Ouverture de la réunion

Le président ouvre la séance à 9 h 05 (HE) et présente la vision, la mission et les valeurs de l'organisation.

2. Reconnaissance du territoire

L'administrateur Baker reconnaît le territoire sur lequel tout le monde s'est réuni pour cette réunion du conseil d'administration.

3. Déclarations de conflits d'intérêts

Il est mentionné que des déclarations de conflit d'intérêts liées à la discussion sur la mise à jour commerciale ont été reçues.

4. Adoption de l'ordre du jour consensuel

M-20 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée et appuyée, l'ordre du jour consensuel tel que présenté dans les documents relatifs à la réunion est adopté à l'unanimité.

ADOPTÉE.

5. Adoption de l'ordre du jour

M-21 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée et appuyée, l'ordre du jour tel que présenté est adopté à l'unanimité.

ADOPTÉE.

6. Mise à jour du calendrier du conseil d'administration

Le calendrier du conseil d'administration a été envoyé à titre d'information.

Le président anime une brève discussion concernant le calendrier du Congrès de la FIFA et les pressions considérables exercées sur le personnel de Canada Soccer en raison de divers enjeux, notamment la co-organisation de la Coupe du Monde, ce qui a conduit à la décision (déjà approuvée en principe à la réunion de juin) de tenir une assemblée annuelle des membres hybride, en deux parties. Par conséquent, les états financiers seraient présentés à la date initiale de l'assemblée annuelle des membres en mai, dans le cadre d'une réunion virtuelle, et les activités officielles de l'assemblée annuelle se dérouleraient dans le cadre d'une réunion hybride qui se tiendrait le 15 août.

M-22 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'approuver la réunion hybride en deux parties telle que décrite ci-dessus, sous réserve de l'approbation finale d'Ottawa.

ADOPTÉE.

Note postérieure à la réunion — l'approbation finale a été officiellement obtenue après la réunion.

7. Discussion à la suite des rapports

Compte tenu de l'ordre du jour chargé, le président anime une brève discussion qui porte sur la nécessité de procéder à un examen périodique du Code de conduite afin de garantir le respect des pratiques exemplaires. La discussion porte aussi sur des questions concernant divers comités du conseil d'administration.

8. Propositions des présidents des comités

Les propositions présentées par les présidents des comités ont toutes été adoptées sous différents points de l'ordre du jour.

9. Examen des mesures/propositions en suspens

Les mesures à prendre énumérées dans le document 9.1 présenté avec les documents relatifs à la réunion sont brièvement discutées.

10. Nomination du secrétaire du conseil d'administration

Une brève discussion a lieu sur les raisons justifiant la nomination d'un secrétaire du conseil d'administration bilingue et sur les qualifications de David Choinière, le candidat proposé par l'administrateur Bérubé. À la suite de la discussion, il est convenu que le secrétaire du conseil d'administration devrait relever de l'avocat général et travailler avec ce dernier.

M-23 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée et appuyée, la nomination de David Choinière au poste bénévole nouvellement créé de secrétaire du conseil d'administration est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE.

Le président du conseil d'administration souhaite la bienvenue à M. Choinière au sein de Canada Soccer.

11. Présentation du comité des parties prenantes du soccer

L'administratrice Statton présente le rapport du comité des parties prenantes du soccer figurant dans les documents relatifs à la réunion, soulignant plusieurs problèmes liés à la communication et la nécessité de clarifier les mandats. Une brève discussion s'ensuit.

12. Mise à jour concernant LBB Stratégies

Le président du conseil d'administration présente un résumé de la séance de la veille avec LBB Stratégies. Une brève discussion s'ensuit et en conclusion, tous s'entendent pour dire que la réunion a été productive et a atteint son objectif.

13. Mise à jour concernant l'initiative Un Canada

Le président du conseil d'administration présente un compte rendu de sa tournée à travers le pays en appui à l'initiative Un Canada. Il indique que cette tournée lui a permis de conclure qu'il existe un fort appui en faveur d'un programme d'assurance national, d'un registre centralisé des joueurs, d'un meilleur partage de l'information et d'une meilleure communication avec les membres. Une discussion s'ensuit.

14. Mise à jour concernant la Coupe du Monde de la FIFA 2026

Le chef de la direction et secrétaire général fait le point sur les efforts et les activités liés à la Coupe du Monde de la FIFA 2026, notamment les questions relatives à l'attribution des billets, la loterie des billets et le succès du programme Canada Rouge qui a permis d'augmenter les dons à la Fondation Canada Soccer. Une brève séance de questions et réponses s'ensuit.

15. Mise à jour provinciale

L'avocat général et secrétaire organisationnel anime une brève discussion sur diverses questions concernant les membres provinciaux, notamment : (a) un résumé des nombreux différends entre les associations provinciales et leurs membres ; (b) plusieurs lettres soulevant des questions relatives à l'assemblée annuelle des membres 2025 et proposant des suggestions ; et (c) des questions liées aux associations provinciales, notamment l'application des politiques relatives à la sécurité dans le sport et à la sécurité au travail. M. Hutzul prend note des mesures prises par Canada Soccer pour s'assurer que les membres respectent leurs obligations en matière de sécurité dans le sport et indique que Canada Soccer continuera de suivre l'évolution de la situation.

Une discussion plus approfondie se poursuit au sujet de l'assemblée annuelle des membres 2025 et le conseil d'administration demande qu'un suivi soit communiqué aux associations provinciales et que M. Hutzul examine les lettres relatives à l'assemblée annuelle des membres 2025 et aux questions sur le Code de conduite soulevées dans ces lettres.

La question du projet de loi 29 de l'Alberta, intitulé *Fairness and Safety in Sport Act*, est aussi soulevée et le conseil d'administration convient que Canada Soccer doit surveiller la mise en œuvre et l'effet potentiel de la loi pour ensuite évaluer quelle serait la réponse appropriée, le cas échéant.

16. Mise à jour commerciale

L'avocat externe Jim Bunting se joint par visioconférence pour discuter d'une question commerciale.

Les administrateurs Bérubé et Story se récusent.

M-24 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité de passer à huis clos.

ADOPTÉE.

Une discussion s'ensuit et l'avocat répond à plusieurs questions.

M-25 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité de lever la réunion à huis clos.

ADOPTÉE.

Une fois cette question réglée, les administrateurs Bérubé et Story rejoignent la réunion.

17. Résultats du sondage auprès du conseil d'administration

M. Hutzul présente un aperçu des résultats du sondage 2025 auprès des membres du conseil d'administration figurant dans les documents relatifs à la réunion. Une brève séance de questions et réponses concernant le sondage s'ensuit.

18. Rapport concernant les risques

Une discussion a lieu sur la forme du rapport concernant les risques et des suggestions sont faites sur les moyens possibles d'améliorer la pertinence du rapport à l'avenir. La direction s'engage à examiner cette question en temps opportun.

19. Mise à jour des finances

La chef de l'exploitation et des finances et l'administratrice Grégoire présentent une mise à jour des finances qui était incluse dans les documents relatifs à la réunion. Parmi les faits saillants, ils mentionnent la vente potentielle du siège social de Canada Soccer, sous réserve d'une offre à un prix acceptable. Une discussion sur divers sujets s'en suit.

M-26 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la direction à mettre en vente le siège social de Canada Soccer situé au 237, rue Metcalfe, à Ottawa, en Ontario.

ADOPTÉE.

20. Mise à jour sur les ressources humaines

Le chef de la direction et secrétaire général fait le point sur le processus de recrutement d'un(e) directeur(trice) sportif(tive) national(e), soulignant notamment les retombées attendues de ce poste. En raison d'accords de confidentialité, de la législation sur la protection de la vie privée et de certaines sensibilités, le président demande une proposition pour passer à huis clos afin de discuter de certaines questions relatives aux ressources humaines.

M-27 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité de passer à huis clos.

ADOPTÉE.

M. Hutzul fait le point sur diverses questions relatives aux ressources humaines, notamment la résolution d'une question en suspens. Une discussion s'ensuit et l'avocat répond à une série de questions.

M-28 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité de lever la réunion à huis clos.

ADOPTÉE.

21. Révision du Code de conduite et d'éthique

Les modifications apportées au document 23.1 figurant aux documents relatifs à la réunion sont considérées comme lues. En l'absence d'autres discussions, une proposition visant à adopter le document présenté est déposée.

M—29 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le Code de conduite et d'éthique tel que présenté.

ADOPTÉE.

22. Sécurité dans le sport

À l'exception des questions liées au suivi et à la mise en œuvre des vérifications des antécédents en matière de sport sécuritaire mentionnées dans le rapport provincial ci-dessus, on souligne qu'il n'y a actuellement aucun enjeu urgent dans ce domaine. Le conseil d'administration réaffirme son engagement à être un chef de file en matière de sport sécuritaire.

23. Autres affaires

L'administrateur Bérubé informe le conseil d'administration de la nouvelle franchise de la PLC qui sera installée à Laval, au Québec.

24. À huis clos avec le chef de la direction

M-30 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité de passer à huis clos avec le chef de la direction et secrétaire général.

ADOPTÉE.

Une discussion s'ensuit.

M-31 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité de lever la réunion à huis clos.

ADOPTÉE.

25. Huis clos

M-32 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité de passer à huis clos.

ADOPTÉE.

Une brève discussion s'ensuit.

M-33 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité de lever la réunion à huis clos.

ADOPTÉE.

26. Levée de la réunion

M-34 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité de lever la réunion.

ADOPTÉE.